

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2012

SOMMAIRE

Introduction	3
I - Accessibilité	4
II - Développement économique/S.C.O.T	5
III - Finances/Ressources humaines	6
IV - Jeunesse	10
V – Sécurité/Police Communautaire	17
VI - Communication/Information/NTIC/Tourisme/Projets structurants	28
VII - Petite Enfance	32
VIII – Aménagement des sites naturels/Valorisation des marais/Chemins de randonnée	40
IX – Voirie	41
X – Habitat/PLH/Gens du voyage	42
XI – Environnement	43
XII – Élimination des déchets	44
XIII – Portage des repas	45
ANNEXE 1 – Organigramme au 31 décembre 2012	46

Introduction

L'Assemblée Plénière lors de ses CINQ réunions a examiné cent dix rapports, soit :

- le 2 février : douze ainsi que le rapport sur les Orientations Budgétaires
- le 29 mars : quarante dont le budget 2012
- le 28 juin : vingt-quatre dont les différents rapports d'activités
- le 27 septembre : quatorze
- le 6 décembre : vingt dont l'intégration des Accueils Péri scolaires de cinq Communes

Le Bureau de la Communauté de Communes quant à lui s'est réuni seize fois.

I - Accessibilité

La Commission Intercommunale d'Accessibilité s'est réunie le 8 février 2012 et le rapport annuel d'accessibilité a été présenté au Conseil communautaire du 29 mars.

Ce rapport annuel pour 2011 reprend le diagnostic d'aménagement, de voirie et d'espaces publics ainsi que celui relatif aux Établissements Recevant du Public (ERP). Chaque Commune doit valider ces diagnostics et proposer un plan de mise en accessibilité, au Conseil Municipal.

II - Développement économique/S.C.O.T

Développement économique

Zone Artisanale de l'Aygue Nègre Ludon Médoc

Après les 3 ordonnances d'expropriation rendues en 2011 à l'encontre des trois propriétaires encore concernés par la procédure, 2 d'entre eux ont finalement accepté une transaction amiable qui s'est concrétisée par la signature d'un traité d'adhésion à l'ordonnance d'expropriation, avec le château La Lagune en juillet et en octobre 2012. La phase d'indemnisation par le Juge a été poursuivie avec le dernier propriétaire concerné en s'attachant les services d'un cabinet d'avocat.

La décision doit être rendue début 2013 ce qui permettra la réalisation de la deuxième tranche de travaux.

Zone d'Activités de Chagneau à Arsac

La Communauté de communes avait acquis une parcelle d'environ 12 000 m² située dans le prolongement de l'allée de Chagneau afin de pouvoir installer de nouvelles entreprises et l'a divisé en 4 lots.

Une première société, de Cantenac, Dugros Charpentes, s'est installée courant 2011. Une deuxième entreprise d'Avensan a acquis un lot de 2000 m² (Solum Hydrogéologie) pour y implanter son activité. La crise économique a malheureusement retardé la commercialisation des surfaces restantes.

Le cabinet Ameau Ingénierie a été retenu début 2012 pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'extension sous forme de lotissement dans la perspective d'une réalisation courant 2013.

Zone d'Activités d'Arcins

Les acquisitions foncières en vue de la réalisation de cette zone d'activités se sont formalisées début 2012, la mission de maîtrise d'œuvre du cabinet Ameau Ingénierie s'étant concentrée en 2012 sur l'étude et la négociation avec les services du Conseil Général de la Gironde de l'ouvrage de desserte de la zone.

SCOT

Les élus communautaires et les services ont continué en 2012 à participer aux travaux du Sysdau pour l'élaboration du SCOT. Arrêt du projet fin 2013.

III - Finances/Ressources humaines

Présentation du service

Le service des finances et des ressources humaines s'organise autour de 3 secteurs d'activités :

- Le secteur des finances avec les dépenses et les recettes
- Le secteur des Ressources humaines
- Le secteur des marchés publics

Le travail entre ces différents secteurs s'effectue de façon spécialisée.

Missions du service

- Mettre en œuvre la politique financière décidée par les élus (préparation et exécution) ;
- Apporter l'expertise nécessaire aux différentes directions ;
- Gérer le patrimoine communal ;
- Assurer le suivi des contrats d'assurance ;
- Etablissement des bulletins de salaire
- Gestion administrative du personnel (arrêtés, contrats, congés...)
- Gestion CNAS
- Elaboration, exécution et suivi des marchés publics
- Gestion des contrats

Organigramme en 2012

Cf. annexe 1.

L'activité financière, budgétaire et comptable

Le service des Finances prépare et exécute l'ensemble des documents budgétaires de la Communauté de Communes, des budgets annexes des zones d'activités de « Chagneau », de « Terre de pont » et de « l'Aygue Nègre », à savoir :

- Le budget primitif ;
- Les décisions modificatives ;
- Le compte administratif.

La préparation des documents budgétaires, qui se déroule entre décembre et fin mars avec comme point final le vote du budget, consiste en la confection et la mise à disposition des chefs de service des documents de demande de crédits. Ensuite à l'issue des arbitrages budgétaires effectués par le groupe de travail Finances et le Bureau des Maires, le service des finances notifie le budget alloué pour chaque service aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

En recettes, le service des finances procède à une estimation des principales ressources susceptibles d'être perçues au vue des évolutions réglementaires en matière de fiscalité, de dotations, produits des services et la TEOM.

La présentation consolidée des comptes administratifs de la Communauté de Communes pour 2012 est la suivante :

Dépenses

Budget	Fonctionnement	Investissement	Total
Principal	10 628 123 ,40	4 124 461,70	14 752 585,10
Budget annexe ZA Aygue nègre	250 000,00	60 409,17	310 409,17
Budget annexe ZA de Chagneau	83 000,00	0	83 000,00
Budget Annexe ZA Terre de Pont	229 099,19	0	229 099,19
Total	11 190 222,59	4 184 870,87	15 375 093,46

Recettes

Budget	Fonctionnement	Investissement	Total
Principal	12 189 883,64	3 190 468,20	15 380 351,84
Budget Annexe ZA Aygue Nègre	0	0	0
Budget Annexe ZA Terre de Pont	0	0	0
Total	12 189 883,64	3 190 468,20	15 380 351,84

L'exécution budgétaire :

Pour les dépenses :

- Gestion de la comptabilité d'engagement (saisie, contrôle de la disponibilité des crédits, circuit de validations, ventilation dans les services gestionnaires). En 2012, il y a eu 895 engagements enregistrés.
- Gestion des factures (réception, ventilation dans les services gestionnaires, rappel et alerte lors de dépassement des délais de validation par les services, liquidation).
- Mandatement (saisie des factures puis édition des mandats et des bordereaux de mandats, signature par le Président ou le vice-président, puis transmission à la trésorerie). En 2012, 2 329 mandats ont été saisis dont 2 329 pour le budget général, alors qu'en 2011, il y en avait eu 1 724.

Pour les recettes :

- Emission des titres ;
- Traitement des P503 (mensuel) ;
- Traitement des autres états de recouvrement de recettes avant émission de titres, notamment des produits des services ;
- Gestion de la facturation (émission et envoi des factures);
- Déclaration du FCTVA ;

Pour 2012 le nombre de titres émis s'élève à 1 048 alors qu'en 2011, 847 titres avaient été traités. Un des objectifs de 2012 était la réduction du nombre de titres impayés avec le renforcement du prélèvement automatique. Pour 2013, cette démarche continuera sur la même dynamique avec la mise en place du paiement par CESU.

La collectivité a émis en 2012 9 292 factures dont 1 763 de prélèvement automatique (ce chiffre est en augmentation de + 100 % par rapport à 2011) pour un montant total facturé de 551 215,91 €. Cette facturation se décompose en 7 941 factures pour les ALSH, actions jeunes et APS et 1 351 pour les crèches

La mise en place du prélèvement automatique a généré de nouvelles tâches et engendré une réorganisation du fonctionnement du service.

La gestion du patrimoine de la collectivité : l'ensemble des immobilisations non amortissables (essentiellement les bâtiments et les terrains) est mis à jour annuellement afin d'appréhender de façon plus fidèle et conformément à la réglementation, le patrimoine de la Communauté de communes.

La gestion de la dette : Deux emprunts pour montant total de 680 000 € ont été souscrits en 2012.

La gestion des contrats d'assurance

La gestion des contrats d'assurance se répartit en différentes activités :

- la gestion des sinistres : Déclarations des sinistres, fourniture de pièces justificatives aux compagnies, relations avec les services concernés...
- la production de déclarations annuelles diverses : masse salariale...
- la liquidation des primes ;
- la souscription de couvertures ponctuelles : Expositions.

La gestion des marchés publics

En 2012, une personne a été recrutée afin d'établir un guide de la commande publique qui permet de détailler le type de procédure (MAPA, Appel d'offres) suivant le montant des marchés.

Cette personne assiste l'ensemble des services pour la mise en place de leur marché. Elle aide au bon recensement des besoins qui est la base d'une bonne consultation, elle établit le DCE (Dossier de Consultation des Entreprises), publie le marché sur une plateforme dématérialisée (Marchés publics d'aquitaine) puis fait l'analyse avec le technicien en charge du dossier.

Pour l'année 2012, 11 marchés, supérieur à 15 000 € ont été notifiés dont 2 avec au moins 10 lots (la création de la micro crèche de Lamarque et la construction du quai de transfert).

La gestion des ressources humaines

En matière de ressources humaines, le service a en charge la gestion administrative du personnel, ainsi que la gestion des payes, le comité technique et la correspondance avec le Comité National d'action sociale (CNAS).

La gestion administrative du personnel

La gestion administrative du personnel se décompose en différentes activités :

- La rédaction des arrêtés pour les agents titulaires : 80 pour 2012.
- La gestion des contrats unique d'insertion (CUI) et les vacataires : Afin de répondre aux demandes des accueils de loisirs, il est fait appel aux contrats aidés, ainsi qu'à des vacataires, pour cette année, il a été réalisé environ une soixantaine de contrats.
- La gestion des arrêts maladie : pour les agents titulaires, une déclaration est faite à notre assurance pour se faire rembourser. Pour les non titulaires, déclaration à la CPAM pour indemnités journalières. Le remboursement est directement fait à l'agent car la collectivité ne fait pas subrogation.
- La gestion de la formation correspond à l'inscription des agents auprès des organismes compétents et plus particulièrement le CNFPT, ainsi que le suivi du droit individuel à la formation. Un plan de formation mutualisé est en cours pour le Médoc en collaboration avec le CNFPT.
- Un règlement de formation a été créé en 2012 et validé en Conseil Communautaire.

La gestion de la Paye

Le service des ressources humaines est chargé d'établir les bulletins de salaire ainsi que l'établissement des états de charges sociales. Pour l'année 2012, 1699 bulletins de salaire ont été édités contre 1461 en 2011.

La gestion de l'instance paritaire

Après sa création en 2011, le comité technique s'est réuni 2 fois en 2012 à la fin de chaque semestre. Les principaux sujets abordés ont été l'aménagement du temps de travail au sein de la Collectivité ainsi que la mise en place d'un nouveau régime indemnitaire.

Le comité National d'action sociale

Le comité national d'action sociale (CNAS) est un organisme qui offre un large panel de prestations sociales, culturelles, familiales et de confort. L'agent Communautaire, correspondant CNAS, est chargé d'envoyer toute demande de prestations et d'en assurer le suivi.

IV - Jeunesse

Les Accueils de Loisirs sans Hébergement

Depuis 2004, la Communauté de Communes Médoc Estuaire a la compétence des accueils de loisirs sans hébergement.

Les tarifs à la journée sont calculés en fonction du quotient familial, soit :

QF	Janvier à août 2012	Septembre à décembre 2012
De 0 à 600 €	7.23 €	7.37 €
De 601 à 1000 €	8.45 €	8.62 €
De 1001 à 1500 €	9.67 €	9.86 €
Plus de 1500 €	9.90 €	10.10 €
Hors CdC	32 € (coût du prix de revient d'un enfant à la CdC)	32.64 € (coût du prix de revient d'un enfant à la CdC)

Les accueils de loisirs sans hébergement fonctionnent toute l'année.

Pendant les vacances d'août et de Noël, les ALSH sont ouverts en binôme pour permettre une continuité du service.

Les familles demeurant sur le territoire peuvent inscrire leur enfant sur l'ALSH de leur choix, soit en fonction de leur lieu de travail, soit par affinité : ARSAC-CUSSAC-MACAU-LUDON-LE PIAN et SOUSSANS.

Un programme d'activité est préparé avec l'équipe d'animation et la direction.

Chaque mois, nous mettons en ligne sur le site internet de la CdC, les programmes des ALSH pour permettre aux parents qui ne peuvent se déplacer, de faire leurs inscriptions sur le site www.cc-medoc-estuaire.fr.

COMPARATIF ACCUEIL ANNEE 2007 A 2012

ALSH COMMUNAUTAIRES						
ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012
NOMBRE JOURS OUVERTURE (moyenne)	83	90	95	97	97	98
MOYENNE ENFANTS ACCUEILLIS	255	267	295	325	352	377

Personnel

Six directeurs encadrent les ALSH. Ils sont tous diplômés BAFA – BAFD- BEPEJEPS- ETAPS. Dans chaque ALSH un personnel adjoint avec le diplôme BAFD, seconde le directeur en cas d'absence.

L'équipe d'animateurs, une soixantaine environ, est majoritairement diplômée ou en cours de formation BAFA ou BAFD.

La Communauté de Communes emploie des contrats aidés ou des contrats vacataires. Tout ce personnel est obligatoirement formé, L'Association CEMEA assure cette mission pour environ 20 animateurs par an, pour l'obtention du diplôme BAFA et BAFD. D'autres formations sont proposées comme : surveillant de baignade, formation premiers secours, etc.

Cette année, nous avons pérennisé 6 postes animateurs (stagiaires fonction territoriale).

ALSH Arsac

L'ALSH d'Arsac a ouvert 98 jours. Moyenne enfants par jour : 84.

L'équipe d'animation se compose d'une directrice diplômée DEJEPS (Diplôme d'état de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) jusqu'en Novembre et une directrice BAFD de Novembre à Décembre, d'un adjoint de direction, de 10 animateurs et animatrices (14 animateurs en été).

Les activités de l'ALSH sont proposées aux enfants en fonction d'un thème mensuel. Ces activités sont sportives, manuelles ou culturelles voire sur projets. Des rencontres inter centre sont organisées sur les accueils de la CdC pour permettre des échanges entre les enfants de notre territoire

Organisation des locaux avec la nouvelle équipe (Mise en place d'emplacement lecture, rangement par thème.. .)

Embauche d'une personne spécialisée sur les activités manuelles artistiques : fabrication de masques africains, peintures à l'huile, dessins au fusain etc. qui permet d'apporter des connaissances nouvelles.

Location de JEUX DE SOCIETE avec travail sur l'apprentissage des règles, et du respect de l'autre

Vidéo : réalisation d'une vidéo autour d'halloween a été réalisé par les enfants avec le soutien de l'association ZOE TV de Pauillac. L'objectif était de filmer un making off autour de la préparation d'un spectacle de sorcières.

Intercentres : sur plusieurs séances, préparation d'une rencontre dansante et musicale avec l'association CASA RYTHME à Soussans

Mise en place d'un projet d'accueil d'enfants à toute heure permettant aux familles qui le peuvent, de respecter le rythme de sommeil de l'enfant mais aussi l'accès aux activités associatives extérieures. L'objectif est d'éviter les nombreuses perturbations pendant les activités de l'ALSH. Durant ces périodes les enfants réalisent des activités spécifiques et rejoignent les autres groupes suivant les activités entreprises.

ALSH Ludon Médoc

L'ALSH de Ludon Médoc a ouvert 99 jours. Moyenne enfants par jour : 65.

L'équipe d'animation se compose d'une directrice diplômée BAFD jusqu'en Novembre et une directrice BEESAPT de Novembre à Décembre, d'une adjointe de direction, de 10 animateurs et animatrices.

Les activités de l'ALSH sont proposées aux enfants en fonction d'un thème mensuel. Ces activités sont sportives, manuelles ou culturelles. Des rencontres inter accueils sont organisées sur les accueils de la CdC pour permettre des échanges entre les enfants d'un même territoire

Activités culturelles : Un mini stage sur le thème du cirque de trois jours a été mis en place sur l'ALSH. Une vingtaine d'enfants ont bien participé et ont apprécié.

Sorties inter accueil : une kermesse a été organisé sur l'accueil de loisirs du Pian Médoc sur le thème du sport. Une sortie en décembre inter accueils a été mise en place (une pour les – de 6 ans et une pour les + de 6 ans).

ALSH Le Pian Médoc

L'ALSH du Pian Médoc a ouvert 102 jours. Moyenne enfants par jour : 76.

L'équipe d'animation se compose d'un directeur ETAPS (Educateur territorial des Activités physiques et sportives) et titulaire de la FPT et de 10 à 12 animatrices et animateurs en moyenne en fonction des effectifs, sous contrats CAE, ou en vacation que nous devons former tout au long de l'année(BAFA, BAFD, PSC1, SB).

Activités manuelles : Confection d'objets divers en fonction des thèmes en faisant varier les matériaux. Les familles seront sollicitées pour le matériel de récupération.

Activités d'expression : Jeux théâtraux, jeux d'expressions diverses (ECOUPROVILECTIF : ateliers d'écoute improvisation collective). Mise en place d'ateliers de danse.

Activités sportives : Le projet pédagogique étant axé sur la découverte de nouvelles activités nous avons opté pour le sport : Sarbacane, tchoukball, tennis, pétéca, polo en salle, step, football, golf, parcours gymniques, jeux de raquettes...

Grands jeux : Casino, Kermesse, tir à l'oie, la mascotte, koh lanta, des jeux d'aquitaine, rallye sportif, karaoké...

Sorties : Château de Vayres, Cinéma, Golf de Margaux, vélos, Pin Galant, parcs de loisirs ou animaliers, Majolan, Gradignan, sorties plage avec jeux aquatiques, Zoo de Pessac

Rencontres inter alsh : Challenge golf, spectacle, caisses à savon, halloween, fête de fin d'été avec tous les parents avec cinéma en plein air.

ALSH Soussans

L'ALSH de Soussans a ouvert 100 jours. Moyenne enfants par jour : 29.

L'équipe d'animation se compose d'une directrice diplômée (DEJEPS Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Éducation populaire et du Sport) et de 4 à 5 animatrices brevetées ou à former, selon les périodes de fonctionnement et les effectifs.

Mise en place de projets d'activités, grands jeux et actions inter ALSH, définis au sein de l'équipe d'animation : activités autour des thèmes : fêtes de l'année (Noël, Rois, Chandeleur, Saint Valentin, Pâques, halloween...) les saisons, la nature et l'environnement, le recyclage...

Proposition d'activités diverses et variées : Activités Manuelles : confection objets divers en fonction des thèmes et en utilisant des matériaux différents (pâte à sel, terre, modelage, moulage, papier mâché...) et de récupération (implication des familles)

Sorties : cinéma, vélos, marais de Soussans, parcs de loisirs et animaliers, Majolan, sorties plage avec jeux aquatiques en canoé kayak, Dune du Pyla, chocolaterie « les gourmandises d'aliénor », royal kid's parc...

Action inter alsh : mise en place d'interventions danses, percussions et gumboots sur les 6 ALSH et spectacle inter ALSH danses africaines, gumboots, percussions (réalisation d'un dvd diaporama du spectacle, élection miss et mister halloween, montage jeux d'aquitaine

Interventions : 2 journées « le chien visiteur » avec l'association canine juliénoise

Continuité du journal trimestriel « les potins des z'enfants » n°29 à 32

2 mini séjours 11-15 ans :

- Mini séjour ski et jeux de neige aux monts d'Olmes 09 (hiver 2012) : 4 jours avec 16 jeunes
- Mini séjour Nature avec hébergement sous yourtes mongoles (24 Périgord) : 3 jours avec 16 jeunes : spéléologie, vélo rail, piscine, tennis de table, jeux....

ALSH Cussac Fort Médoc

L'ALSH de Cussac Fort Médoc a ouvert 96 jours. Moyenne enfants par jour : 53.

L'équipe d'animation est composée d'une directrice titulaire de Bafd, de cinq animatrices titulaire du Bafa et trois animatrices en formation Bafa.

La diversité de l'équipe d'animation a permis de mettre en place diverses activités tel que des activités manuelles, sportives, grands jeux et des sorties culturelles ce qui a permis à chaque enfant d'avoir le choix et de trouver sa place au sein du groupe.

Les animations sur site sont l'occasion de proposer aux enfants, des activités qui émanent d'eux.

L'équipe d'animation a présenté des programmes a thèmes varié allant de l'activité manuelle en passant par une approche sportive (tir à l'arc, basket, football, sarbacane, Hand Ball..) sans oublier l'expression corporelle (théâtre, jeux de mimes, jeu incroyable talent) et aussi des grands jeux mis en place par l'équipe d'animation (koh lanta, jeu de loto, pékin express, jeu de piste, rallye photos, grands défis, olympiade)

Mais aussi des journées à thèmes comme des journées pyjama, camping, cirque, hawaïenne. Où les enfants viennent déguisés selon le thème.

Nous avons aussi fait appel à des intervenants extérieurs : Danses africaines avec préparation d'un spectacle pour une journée inter alsh et les Chantiers Tramasset pour fabriquer des petits bateaux en bois pour ensuite les faire flotter.

Passerelles

Agrément : 23 jours de fonctionnement passerelles / Moyenne : 9 adolescents

Durant l'année 2012 les passerelles ont fonctionné en binôme Cussac Fort Médoc/ Soussans nous avons mis en place des activités proposées par les adolescents.

Ces activités sportives telles que des initiations kick boxing, full contact, escrime, danses africaines, étaient initiées par des intervenants extérieurs, mais aussi de grands jeux, atelier cuisine fabrication d'avion et des sorties en binôme (lazer quest, vélodrome, course d'orientation escalade, plage, promenade sur les quais de bordeaux, vélo.)

Les passerelles sont encadrées par deux animateurs diplômés Bafa et Bafd.

Mini séjour Dordogne les Eysies

Dans le cadre des passerelles nous avons organisé et mis en place avec les jeunes des passerelles de Cussac Fort Médoc et Macau, un mini séjour en Dordogne, les jeunes ont été acteurs de ce projet, ils ont organisé le mini séjour en choisissant la destination, les recherches des activités sur site (visite des grottes de Lascaux, karting, canoë, acquacap), les réservations et les devis. (avec l'aide et l'accompagnement des animateurs).

ALSH Macau

L'ALSH de Macau a ouvert **98 jours** et a accueilli **556 enfants**. Moyenne enfants par jour : 65.

L'équipe d'animation se compose d'un directeur BEATEP/BEESAPT et de 10 à 12 animatrices et animateurs en moyenne en fonction des effectifs, sous contrats CAE, ou en vacation que nous devons former tout au long de l'année (BAFA, BAFD, PSC1, SB)

Deux agents titulaires de la mairie de Macau sont mis à disposition de la CdC

Les activités

Les veillées d'été 2012 se sont déroulées pour les primaires et les maternelles.
Six animateurs se sont portés volontaire pour assurer l'encadrement de ces 4 nuitées.

Ces veillées ont connu un franc succès tant au niveau du taux de fréquentation (17 enfants en moyenne pour chaque nuit), qu'au niveau de la qualité des activités réalisées.
Il est important de signaler la demande croissante des parents pour renouveler ce genre d'expérience.

Conclusion

Au vu du nombre d'enfants, la CdC a sollicité une augmentation d'agrément pour les enfants de 3 à 6 ans, la Municipalité nous a mis à disposition des salles supplémentaires.

Comme mentionné dans ce bilan, on constate une augmentation massive d'inscription, cette note positive laisse présager d'un avenir serein en terme de fréquentation de la structure.

Actions adolescents – mini séjours – mini-stages pour les jeunes de 11 à 14 ans

A l'entrée en 6^{ème}, les enfants qui arrivent de CM2 ne peuvent plus fréquenter les ALSH. Les passerelles ont été instaurées pour faire le lien entre les ALSH et les collégiens.

Un ramassage en mini bus est prévu tous les jours de vacances.

Fonctionnement : vacances de février-pâques-été et toussaint.

D'actions ponctuelles et dites de « consommation » au départ, nous sommes passés à la mise en place d'activités conçues, élaborées et réfléchies avec les jeunes.

Le fait de les rendre acteurs de leur temps de loisirs nous permet d'enregistrer un engouement certain.

Ces actions ont été regroupées :

- Cussac et Soussans
- Ludon et Macau

Ces actions sont encadrées par quatre animateurs référents et fidèles.

Vacances

La CdC a organisé de nombreux séjours et stages sur l'année 2012, comme par exemple :

- Futuroscope, Monts d'Olmes, Moulin de la Jarousse, Les Eysies, Bombannes, Commensacq, Hourtin.
- Sportifs : surf à Hourtin, ski, Jeunes au stade.

Fête de tous les ALSH

Lieu : Le Pian Médoc

Les six ALSH

Thème : découverte et initiation sportives

Nombre de personnes : 350 personnes

Activités sportives pour tous enfants et adultes

Projection d'un film : Le fils à Jo.

Jeunes au stade

Cette action a lieu une fois par mois, elle permet aux jeunes, pour la somme modique de 3€ de pouvoir assister à des rencontres professionnelles et sportives.

En partenariat avec le conseil général qui nous offre en moyenne 40 places.

Cinq sorties ont été organisées cette année.

Le petit nombre de jeunes au stade se justifie par le fait que la plupart des matchs des Girondins cette année se sont déroulés le dimanche soir et non pas le samedi soir. Il est donc impossible d'organiser une sortie au stade le dimanche soir en raison de l'heure tardive du retour (école le lendemain).

Nombre de jeunes : 176 jeunes.

Accueils Péri Scolaires (APS)

Début 2012, la Communauté de Communes, à titre expérimental, a pris la gestion des APS de Cantenac et Ludon Médoc. En septembre, ce sont ceux d'Arsac et Le Pian Médoc qui ont changé de gestionnaire.

En janvier 2013, la Communauté de Communes assure la gestion des APS d'Arcins, Arsac, Cantenac, Cussac Fort Médoc, Labarde, Ludon Médoc, Macau, Margaux, Le Pian Médoc.

Les objectifs de ce transfert :

- un accueil des enfants toujours plus optimisé,
- des échanges d'expériences,
- une relation sereine avec les parents,
- la pérennisation des emplois,
- la mutualisation des moyens.

Toutes ces actions ne sont possibles que grâce au soutien des partenaires institutionnels, caisse d'Allocations Familiales, Mutuelle Sociale Agricole, Conseil Général.

Opération job été

En partenariat avec l'ANPE - LES MISSIONS LOCALES BLANQUEFORT et LEPARRE-ADEFA et INFO DROITS.

Pour les jeunes qui recherchent un travail pour cet été : (vendanges vertes -pts boulots etc.)

Job Été Ludon

Le 28 mars 2012, 72 jeunes des communes du territoire et des communes avoisinantes ont été accueillis :

- 6 Communes du territoire comme : LUDON - ARSAC-CANTENAC-LE PIAN –MACAU et SOUSSANS
- 2 communes hors territoire comme : LE BARP-CASTELNAU et PAREMPUYRE.

Job Été Le Pian

Le 11 avril 2012, c'était la première fois que nous l'organisons au Pian, 30 jeunes des communes du territoire et des communes avoisinantes ont été accueillis :

- 3 communes du territoire comme : LE PIAN-LUDON et ARSAC
- 4 communes hors territoire comme : MERIGNAC-LE TAILLAN-BLANQUEFORT et PAREMPUYRE

Job Eté Margaux

Le 18 avril 2012, c'était aussi la première fois que nous l'organisons à MARGAUX, 15 jeunes des communes du territoire et des communes avoisinantes ont été accueillis :

- 4 Communes du territoire comme : MARGAUX-SOUSSANS-LUDON et CUSSAC
- 1 commune hors territoire comme : CASTELNAU.

Conclusion

Satisfaction générale pour la fréquentation à Ludon.

Pour les deux autres communes, le temps ne s'est pas prêté à ces manifestations, mais tous les jeunes sont repartis avec l'information qu'ils venaient chercher.

Les partenaires ont été très réactifs devant le questionnement de ces jeunes (recherche emploi, leurs droits, etc).

V – Sécurité/Police Communautaire

Police intercommunale

Le service de la police Intercommunale rassemble en son sein, plusieurs compétences alliant missions opérationnelles et services rendus aux administrés.

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans le cadre d'une police de proximité orchestré par le Chef de service, et placé sous l'autorité hiérarchique des 11 maires de la Communauté de Communes Médoc Estuaire.

Au vue de l'étendue de ces fonctions, le service de police présente une synthèse de son bilan d'activité 2012.

Missions de sécurité routière

Les infractions les plus constatées sont :

- Stationnement gênant (35€) : stationnement gênant sur la Voie Publique (trottoir, passage piéton, devanture de garage...)
- Zone réglementé ou payante (11€) : Zone Bleue
- Divers (11€) : Stationnement interdit édicté par Arrêté Municipale
- Divagation (35€) : Animal en libre circulation sur la voie publique
- Incinération (35€) : Allumage d'un feu à moins de 200m des habitations
- Stationnement GIG/GIC (135€) : Stationnement réservé aux invalides de guerre, civils et ou personnes titulaires de la carte verte.

Missions : assurer la tranquillité publique

Doléances

Demandes d'interventions écrites, par mail ou par Fax, émanant des mairies de la Communauté de Communes Médoc Estuaire : **490** Doléances ont été recensées sur l'année civile 2012.

Appels téléphoniques

Demande d'interventions verbales de la part des élus ou directement des administrés : **289** Appels, ayant déclenché une intervention de la Police Intercommunale, ont été enregistrés.

Présentation au poste

Personne physique se présentant au poste, rencontrant directement un agent de la Police Intercommunale. Interventions difficilement quantifiables. L'enregistrement de la demande de l'administré est fait directement sur le registre des mains courantes remises aux maires.

Les présentations au poste sont souvent liées à des affaires déjà en cours.

La Main Courante

Outil spécifique regroupant l'intégralité des données enregistrées par les moyens précités. Elle consigne les interventions et événements pris en charge par la Police Intercommunale sur l'ensemble de l'année en cours, en lien avec les années précédentes.

Cet outil optimise la circulation d'information entre l'activité du service et les élus.

Elle favorise également la coordination et la coopération avec les brigades de Gendarmerie compétentes sur le territoire de Médoc Estuaire.

3258 Mains courantes ont été comptabilisées sur l'année et se détaillent pour partie comme suit :

- Police de l'Environnement : 130 (Dépôt sauvage, incinération, Pollution, nuisances olfactives...)
- Urbanisme : 149 (Chantier non conforme, dégradations, constats...)
- Police des Animaux : 287
- Police route – Sécurité routière : 314
- Police Funéraire : 283 vacations de police
- Incivilités, Agressions, Assistance à personnes : 48
- Urgence, événement grave : 35 (Feux, Inondations...)
- Conflits de voisinage : 51
- Police du bruit : 65
- Surveillance générale : 1001
- Enquêtes administratives : 47
- Fourrières VL suite à stationnement abusif de + de 7 jours : 9
- ...

Par conséquent, afin de maintenir l'ordre public et la tranquillité quotidienne des habitants de la Communauté de communes Médoc Estuaire, une action de prévention et la mise en place de moyens de sanctions sont de rigueur.

L'information véhiculée par les mains courantes est enrichie par plusieurs écrits à vocation judiciaire.

Quelques points de précisions sur des faits marquants

- Les conflits de voisinage sont souvent liés à un non-respect de la réglementation sur les nuisances sonores (horaires de bricolage, jardinage, tapage nocturne...) ou par l'émission de bruit causé par des cyclomoteurs ou quads.
- Dépôts sauvages ou d'immondices : Plusieurs actions menées en lien avec les services techniques et de l'Environnement ont permis à la police intercommunale de relever un bon nombre d'infraction relatif au Code de la Santé Publique. Par conséquent, une vigilance permanente s'est avérée plus que nécessaire face à l'incivisme de certains.
- Opérations Tranquillité Vacances (OTV) : Il s'agit de demandes d'interventions particulières nécessitant une surveillance spécifique sur une durée déterminée. Une OTV est un service gratuit tout au long de l'année. A chaque demande les agents assurent une surveillance de l'habitation concernée à raison de deux passages hebdomadaires. 90 demandes ont été enregistrées au cours de l'année passée et cela a certainement permis d'éviter certains désagréments de retour de vacances.
- Surveillance de Périmètre scolaire : Sécurisation aux abords des écoles et trajets fréquentés par les enfants. 260 actions de surveillance ont été réalisées sur 141 jours d'écoles dispatchées sur les 12 écoles de Médoc Estuaire.
- APER : Attestation de Première Education à la Route. Cette année 328 élèves de CM2 (de 9 écoles différentes soit 13 classes) ont été diplômés ; Cette formation est dispensée par les agents de la police intercommunale (Moniteurs agréés) dans le cadre de la prévention routière.

- Chiens catégorisés (Application de la loi sur les chiens dangereux n° 2008-582 du 20 juin 2008) : Au 31 décembre 2012, le service de police intercommunale a recensé 104 chiens, 95 permis de détention ont été délivrés et 14 sont en cours de régularisation.
- Sécurisation de nombreuses manifestations et fêtes foraines : Courses VTT Médocaine, Course Trophée SICHEL, Margaux saveur, Fête du Printemps, ...

CISPD

Conformément aux statuts de la Communauté des Communes, un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) a été créé le 24 septembre 2009 par délibération du Conseil Communautaire.

Le contrat intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance a été signé sous l'autorité du Préfet de la Gironde et mis en œuvre sur le territoire de la Communauté de Communes Médoc Estuaire, soit sur les communes de : Arcins, Arzac, Cantenac, Cussac-Fort-Médoc, Labarde, Lamarque, Le Pian-Médoc, Ludon-Médoc, Macau, Margaux, Soussans.

De l'émergence à l'opérationnalité

L'organisation du CISPD

L'objectif de la création du CISPD est de développer une politique intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance, autour de laquelle doivent se mobiliser les institutions et les organismes locaux.

La composition

Présidé par le Président de la Communauté de Communes ou son représentant, le CISPD comprend :

- Le Président de la Communauté de Communes Médoc Estuaire ou son représentant
- Le Préfet et le Procureur de la République ou leurs représentants
- Le Président du Conseil Général ou son représentant
- Les membres du Comité de Pilotage
- Les membres désignés par le Président du CISPD, qui sont des représentants d'associations, établissements ou organismes œuvrant notamment dans le domaine de la prévention, de la sécurité ou de l'aide aux victimes
- Les Maires des communes membres de la Communauté de Communes Médoc Estuaire
- Le Directeur départemental de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ou son représentant
- Le Directeur départemental du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation ou son représentant
- L'Inspecteur d'Académie ou son représentant
- Le Commandant de la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile ou son représentant
- Le Colonel Commandant du groupement de Gendarmerie de la Gironde ou son représentant

Le pilotage

Le Comité de Pilotage représente la forme restreinte du CISPD. Il se réunit autant que de besoin afin de valider les priorités d'actions et les projets à mettre en œuvre et d'en réaliser le bilan. Il représente donc l'organe de pilotage et d'évaluation des actions conduites en matière de sécurité et de prévention de la délinquance sur la Communauté de Communes Médoc Estuaire.

Il se compose d'une équipe pluridisciplinaire (élus et professionnels):

- Pierre-Yves CHARRON (Président du Groupe de Travail Sécurité, Maire de Soussans et Vice-Président de la CdC Médoc Estuaire)
- Anne SAVIN DE LARCLAUZE (Elu référent de la commune de Macau)
- Françoise DUPUY (Elu référent de la commune de Margaux)
- Jean-Claude MOUNET (Elu référent de la commune d'Arsac)
- Laurent LAPEGUE (Chef du Service de la Police Communautaire)
- Mélissa MARTIN (Médiatrice-Coordonnatrice)
- Mohamed TAJDIRT (Agent détaché du service jeunesse)
- Françoise GROLLET (Agent de prévention et d'accompagnement)

L'Assemblée Plénière

Elle se réunit soit à l'initiative du Président, soit de droit à la demande du Préfet ou de la majorité de ses membres pour présenter un bilan des actions et valider des nouvelles propositions.

Les missions

Le CISPD est une structure dont les missions consistent à développer les synergies partenariales et à coordonner les actions sur le territoire. Cette organisation au service de l'opérationnalité et de la transversalité, destinée à favoriser la solidarité et la dynamique intercommunale, rejoint de fait la notion de travail d'équipe.

En définitive, mettre en réseau les forces vives du territoire et pérenniser le partenariat local, telle est la vraie plus-value du CISPD.

La charge du Coordonnateur : mobiliser, mettre en réseau, animer

Le Coordonnateur est la « cheville ouvrière » du dispositif. Il veille à une répartition équitable des actions sur le territoire, met en synergie les services de la collectivité, développe les relations avec les partenaires et assure le suivi des décisions. Dans le fonctionnement d'un CISPD :

- il crée une base documentaire
- il identifie les besoins prioritaires sur la CdC Médoc Estuaire et les personnes ressources au sein des administrations et du tissu associatif mobilisables autour d'un projet
- il met en place des actions avec les différents partenaires
- il recherche des financements qui pourront faire aboutir des projets¹
- il coordonne des actions déjà existantes
- il est la personne relais entre les institutions, les associations et les municipalités
- il organise les réunions de suivi, du Comité de Pilotage et assure le secrétariat

En définitive, pragmatisme, capacité d'anticipation et d'adaptation sont les maîtres mots de l'organisation et des modes de fonctionnement de la stratégie du CISPD.

Les constats fondateurs

Les valeurs présidant à la stratégie intercommunale trouvent leurs sources dans les constats réalisés par le Diagnostic Local sur « le ressenti de vie de la population Médoc Estuaire » (sentiment d'insécurité et de victimation) et dans la volonté des partenaires de résoudre les problématiques saillantes.

¹ FIPD : la loi du 5 mars 2007, article 5, a créé un Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance. Ce fonds est destiné à favoriser le développement et le renouvellement des politiques locales. Sa répartition sur le territoire se fait à partir de critères démographiques et d'intensité de la délinquance. Il doit permettre de promouvoir des politiques locales de prévention compatibles avec les priorités de l'Etat.

Synthèse du diagnostic sur les attentes de la population de la CdC Médoc Estuaire en matière de sécurité et de prévention de la délinquance

Volet prévention

La priorité selon la population :

- Restaurer le lien social
Mise en place d'activités pour les jeunes et les adultes
- La prévention routière
Faire diminuer la vitesse excessive
- Protéger l'environnement
Gestion des poubelles, pesticides
- La prévention éducative
Sur la drogue, l'alcool, les violences et le civisme
- Soutien à la parentalité
Pour restaurer l'autorité des parents et remédier à l'errance nocturne des jeunes.

Volet sécurité

Ce qui préoccupe le plus la population :

- La sécurité routière
Plus de ralentisseurs et de signalisations car les gens roulent trop vite.
- L'aménagement urbain
Plus de réfections et constructions de trottoirs, de constructions de pistes cyclables, d'entretiens et d'installations d'éclairages publics.
- La sécurité publique
Demande de plus de patrouilles de Police et de Gendarmerie

L'intérêt du CISPD est de pouvoir opérer une réactualisation régulière de la situation locale. Le diagnostic est donc constamment nourri des états des lieux respectifs des institutions et acteurs engagés au sein du CISPD :

Bilan estival médiation 2012

Nature des missions

Assurer une présence active de proximité

- Repérer les différents publics pour mettre en place des modes d'intervention adaptés
- Création de liens :
 - Adultes
 - Jeunes
 - Commerçants
 - Institutions
 - Gendarmeries : Castelnau et Macau
- Identifier les besoins des publics rencontrés et leurs attentes

Gestion des conflits

Sur signalement (Police Intercommunale, Gendarmeries, Elus) :

- Conflits de voisinage et intrafamiliaux
- Nuisances sonores

A l'initiative des Médiateurs :

- Repérer et désamorcer des situations constatées sur le terrain qui pourraient tendre vers un conflit

Modalités de communication

- Bilans envoyés aux élus
- Points réguliers avec les différents services
- Comptes rendus oraux
- Comptes rendus au Copil

Repérer les dégradations des biens publics (veille technique)

Aide au retour à l'emploi

- Aide à la rédaction : CV et lettre de motivation
- Mise en relation avec un partenaire

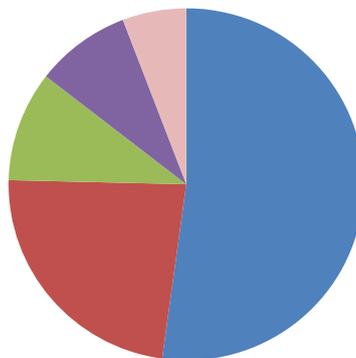
Moyenne journalière des rencontres

	12-14 ans	14-16 ans	16-20 ans	Adultes	TOTAL
Lundi	10	7	7	4	28
Mardi	8	10	12	4	34
Mercredi	17	15	18	5	55
Jeudi	16	16	20	6	58
Vendredi	6	7	6	8	27
Samedi	10	6	6	6	28

Près de 150 jeunes différents rencontrés sur l'ensemble du territoire Médoc Estuaire entre le 01 juillet et le 31 août 2012, dont environ 25 jeunes qui ne sont pas de la CdC.

Temps passé par type d'intervention

- présence active de proximité
- gestion de conflits (en temps réel et temps différé)
- veille sociale territoriale (repérer les changements et les évolutions au sein des rapports sociaux)
- veille technique (relever les dégradations et les signaler aux services appropriés)
- mise en relation entre une personne et un partenaire



Bilan des missions de terrain

Rapports conviviaux avec les jeunes

Dans un premier temps, tentative de création de liens puis recueil des attentes.

- *Echanges sur :*
 - Notre cadre d'intervention
 - La Communauté de Communes ; son fonctionnement
 - Leur temps de loisirs (certains sont inscrits aux alsh), le foot, la pétanque...
 - Ce qu'ils aimeraient faire (des tournois de pétanque, de foot...)
 - Ce qu'ils vont faire pendant les vacances : partir ou travailler (jobs d'été dans les vignes).
 - Leurs études
 - Leurs recherches d'emploi : demande d'une aide pour la rédaction de CV, d'une orientation vers les structures susceptibles de les aider dans leurs démarches.
 - La notion de respect des lieux
 - Le fait qu'ils ont conscience de la crainte qu'ils suscitent parfois
 - Le fait qu'ils ont parfois le sentiment que les adultes leur portent peu d'intérêt.
 - Leurs revendications : elles s'orientent surtout sur des lieux de rencontre qu'ils disent ne pas avoir.

Echanges fructueux avec la Police Intercommunale, les Gendarmes de Macau et de Castelnau

- *Echanges sur :*
 - Notre action en spécifiant l'aspect important de la mise en confiance des jeunes
 - Les points de ralliement des jeunes
 - Les difficultés que les Gendarmes et la Police Intercommunale rencontrent parfois pour communiquer avec les jeunes
 - La sensibilisation des Gendarmes à la prévention de la délinquance
 - Le manque de structures pour accueillir les personnes en détresse : femmes battues, sdf...
 - La possibilité, en fonction des situations, de nous solliciter pour étayer des pistes et accompagner des jeunes en difficulté dans leurs recherches d'emploi.

Instauration de relations auprès des commerçants

- Ces personnes détiennent de précieux renseignements sur les lieux où les jeunes aiment se rassembler.
- Echanges sur leurs ressentis (sentiment d'insécurité, dégradations...)

Premiers jeunes dans le bureau des Médiateurs !

Présentation de nos missions.

Ce public (12-14 ans) ne s'inscrit pas ou plus dans les actions proposées, car le cadre, les horaires mais aussi le coût semblent à l'origine de leur non adhésion.

Bons échanges avec les adultes

En expliquant notre action aux parents, cela a entraîné de leur part des questionnements divers sur les actions mises en place par la CdC en matière de loisirs pour adolescents.

Ils ont apprécié notre initiative, trouvant intéressant de pouvoir échanger sur les codes et les comportements des adolescents.

Travail sur la cohérence du point de vue entre les Médiateurs

- A partir de son expérience et de sa personnalité, chaque Médiateur a développé un « savoir-faire » et un « savoir être » face aux différentes situations rencontrées.
- Le fait d'avoir choisi un binôme fille-garçon, avec des profils complémentaires a permis à chaque jeune de se sentir à l'aise.
- Il y a eu des moments d'autocritique, de discussions, constructifs.

Premiers constats de situation

- Suspicion de consommation de produits stupéfiants sur l'ensemble des communes de la CdC.
- Plusieurs sollicitations à la fois des Mairies, de la Gendarmerie et de la Police Intercommunale pour les nuisances sonores et les conflits de voisinage.
- Réticence des jeunes vis-à-vis des forces de l'ordre.
- Confirmation de l'observation formulée dans le Diagnostic : vitesse excessive et non-respect des panneaux de signalisation.
- Intérêt des jeunes adultes pour l'accompagnement vers l'emploi
- Les jeunes sont prêts à s'investir dans la mise en place d'animations ponctuelles sur le territoire Médoc-Estuaire.

Préconisations et perspectives

Le maintien du bon ordre et de la tranquillité publique ont été la motivation initiale du développement de la médiation estivale. La pratique des Médiateurs tend à progressivement l'élargir vers la production d'une cohésion sociale.

Enrichir et pérenniser la Médiation de « terrain »

- En gardant le lien auprès des jeunes et des habitants avec lesquels nous avons pu instaurer une mise en confiance.
- En continuant à étoffer un tissu relationnel de qualité auprès des individus (jeunes comme adultes) absents pendant la période estivale (parce que partis en vacances ou autre).

Voir chapitre : faciliter l'émergence de projets créatifs ponctuels

Cette présence de proximité permet d'assurer une veille sociale active confortant ainsi le lien social et la tranquillité publique.

S'inscrire dans un maillage territorial et développer un partenariat durable, formalisé et opérationnel

Dans l'accompagnement des personnes, en particulier à l'accès au droit, la médiation sert à passer le relais à des professionnels qualifiés et constitués en réseau :

- Missions locales
- MDSI
- Pôle emploi
- Associations locales
- Conseil Général
- CAF
- CCAS

Dans un second temps, le réseau inclura les familles.

Mettre en place des permanences sur la CdC

Lors de nos différents échanges avec des jeunes adultes, nous avons constaté que la plupart d'entre eux méconnaissaient les organismes susceptibles de les accompagner dans leurs démarches (emploi, loisirs, santé...).

De ce fait, il nous semble pertinent de proposer des permanences sur chaque commune, pour permettre une mise en lien auprès des partenaires.

Afin de réconcilier certains avec nos structures municipales, il serait intéressant d'obtenir une salle au sein de chaque mairie pour nos permanences. Cela désacraliserait ces lieux et créerait du lien entre les administrés et leur commune.

Créer une cellule de veille

En faisant régulièrement des comptes rendus au Comité de pilotage.

Faciliter l'émergence de projets créatifs ponctuels

En accompagnant et développant des projets collectifs pouvant servir d'activités« support » au « mieux vivre ensemble » :

- Projets de rencontres culturelles, sportives ou de loisirs

Exemple de projet culturel : Création d'une œuvre d'art communautaire : Cela provoquerait des rencontres où les citoyens de toutes origines pourraient se connaître, redonnant ainsi un esprit de communauté. (ex : faire un portrait géant avec les visages de tous les habitants de la CdC, une sorte de mosaïque. Il faudrait envisager de prendre 1 tiers des habitants en photo pour que chacun connaisse quelqu'un qui en fait partie).

- Mobilisation citoyenne autour d'un repas de quartier...

Sensibiliser les jeunes aux dangers de l'usage de produits stupéfiants

En organisant des campagnes de communication (avec des professionnels)

Développer la gestion des conflits

Par la mise en place d'un système de tables rondes

Sensibiliser les administrés à la citoyenneté routière

En élaborant une campagne de communication : flyers...

Rencontrer d'autres acteurs de la médiation

En s'inscrivant dans le réseau France Médiation

Renforcer la visibilité de la plus-value de la Médiation

Une mise en lumière des actions semblant invisibles lorsqu'elles sont efficaces est indispensable afin d'opérer une réelle prise en compte, par l'ensemble des pouvoirs publics, du bien fondé et de la légitimité de la Médiation.

Optimisation de la communication à destination des élus, des partenaires et des administrés.

Mise en place d'un système d'évaluation des actions en cours d'élaboration

La médiation estivale a donc permis d'apprécier, en situation, le contexte social, sécuritaire et d'établir un contact avec la population, notamment avec les jeunes « hors structures ».

Zoom sur les actions mises en œuvre dans le cadre du CISPD

Le CISPD, dans le cadre de la stratégie intercommunale de prévention de la délinquance, s'assigne 3 grands axes contenant des actions déclinées sous la forme de fiches-actions.

Les axes stratégiques

Les axes déterminés correspondent aux besoins et aux attentes des élus et de l'ensemble des acteurs associés à la réalisation du diagnostic dans le cadre d'une démarche participative. Ils sont également en phase avec les orientations de la politique nationale de prévention de la délinquance et sa déclinaison départementale.

Axe 1-Sécurité

- sécurisation de l'espace public par la vidéo-protection
- lutter contre l'insécurité routière : installation de radars pédagogiques
- lutter contre les nuisances sonores

Axe 2-Médiation

- prévenir l'errance des jeunes et les rassemblements susceptibles de troubler l'ordre public

Axe 3-Coordination

- Soutien à la parentalité
 - prévenir les conduites addictives
 - accompagner et soutenir les actions engagées par les équipes éducatives contre le harcèlement entre élèves

Présentation des fiches actions

Les fiches actions tiennent compte :

- ✓ de la pertinence des actions par rapport à l'intérêt communautaire
- ✓ d'un plan de financement (subventions)
- ✓ du niveau de complémentarité avec l'existant éventuel

Chaque fiche action comporte les points suivants : un descriptif des problèmes rencontrés, les résultats attendus, les mesures envisagées, les partenaires associés, un calendrier et des critères d'évaluation.

Soutien à la parentalité

Cette thématique relève de l'intérêt collectif de mettre en œuvre une véritable réflexion à l'échelle intercommunale des champs de l'éducation. Il s'agit d'accompagner la mise en œuvre d'actions de prévention et de solidarité en direction des publics habitants sur la Communauté de Communes Médoc Estuaire, de s'appuyer sur la population en profitant du savoir-faire du milieu associatif tout en favorisant son développement. De fait, l'action du CISPD se décline de plusieurs manières : l'information en direction des familles, la mise en place de temps d'écoute avec les parents, le renforcement de la transversalité par l'organisation de rencontres entre les différents acteurs agissant sur le champ de la parentalité.

Tableau récapitulatif

LES OBJECTIFS DE LA STRATEGIE INTERCOMMUNALE

Objectif 1

Prévenir la délinquance des mineurs
et des jeunes et soutenir les familles

PREVENTION
EDUCATIVE ET SOCIALE

Objectif 2

Prévenir les dégradations, les atteintes au
cadre de vie et l'insécurité dans les
espaces et les grands équipements

PREVENTION SPATIALE DE LA
MALVEILLANCE

VI - Communication/Information/NTIC/Tourisme/Projets structurants

Communication/Information/NTIC

Journal Communautaire

La Communauté de Communes a diffusé les n°7 et 8 de son journal communautaire. Les sommaires et contenus ont fait l'objet d'un travail important tant des Élus que des Services.

Site Internet du futur Office du Tourisme Communautaire

En tenant compte des résultats de l'audit des professionnels du tourisme (hébergeurs du territoire, des producteurs de vin des AOC Margaux, Haut Médoc et Bordeaux-Bordeaux Supérieur, et d'autres opérateurs touristiques), des études internes sur des analyses des comportements et attentes des internautes, et du choix de scénarios validés par les élus, un cahier des charges a été rédigé pour la création du site internet touristique.

Avec le concept original et techniquement innovant de Promenade Interactive du Territoire (PIT !), la Communauté de Communes a ainsi candidaté le 26 novembre 2012 à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) du Conseil Régional en vue de soutenir des services et usages innovants dans les territoires aquitains.

Site internet institutionnel

Quelques chiffres :

- 5039 pages de contenu
- 43 actualités
- 218 événements annoncés dans l'agenda
- 66 courriels d'usagers reçus via le formulaire de contact

Une deuxième année de vie du site institutionnel qui montre une évolution importante de la fréquentation :

- Plus de 7000 visiteurs uniques de plus que l'an dernier soit 23 000 pages vues supplémentaires.
- 25 332 visiteurs avec une moyenne de 2000-2700 visiteurs/mois,

La rubrique « Communiquons » est toujours vue par 1 visiteur sur 3, sachant que la sous rubrique « Vie associative » représente presque un cinquième des visites totales du site. La rubrique « Communauté de Communes » attire 14% des visiteurs du site, avec un intérêt marqué pour les communes et le fonctionnement. La carte interactive est consultée par 30% des visiteurs (téléchargement 800 fois). La rubrique « Tourisme & loisirs » a été vue par un visiteur sur 10. « Economie », « Cadre de vie », « Prévention et sécurité » sont en fin de peloton avec moins de 3% des visites chacune.

La mise à jour du site est toujours très régulière et très complète avec toujours au minimum 10 articles nouveaux publiés par mois, ce qui garantit au site un bon référencement dans les moteurs de recherches avec plusieurs centaines de pages indexées.

Sites internet des communes

Suite à l'accompagnement de la CdC pour la refonte du site internet communal de Ludon, les communes d'Arcins, Cantenac, Labarde et Margaux ont souhaité, à leur tour, se doter de sites internet communaux.

Une convention de mise à disposition du responsable Web auprès des communes a défini les conditions et modalités d'intervention du webmaster (délibération 2011-2804-21)

La Communauté de Communes a ainsi accompagné chaque service municipal et élus en charge du projet sur la méthodologie, le technique, et parfois le rédactionnel.

Les contenus ont été livrés fin d'année et les 4 sites seront opérationnels au printemps 2013 suite à une formation mutualisée.

Gironde Numérique

La collaboration avec le syndicat s'est poursuivie tout comme les travaux relatifs à l'extranet communautaire. Lors de sa réunion du 27 septembre, le Conseil Communautaire a autorisé la signature d'une convention pour l'installation d'un Nœud de Raccordement Abonné Montée en Débit qui va au-delà du périmètre initial de Gironde Numérique afin de mieux répondre aux besoins d'amélioration du réseau.

Tourisme

Point Info Tourisme Médoc Estuaire



Le Point Info Tourisme Médoc Estuaire, situé sur le port de Lamarque, a ouvert le samedi 7 avril et fermé le dimanche 30 septembre 2012.

2 personnes ont été recrutées en contrats saisonniers et 2 personnes ont effectué des stages.

Bilan

15 377 personnes sont rentrées dans le Point Info Tourisme, soit une moyenne de 106 personnes par jour d'ouverture (337 personnes le mercredi 15 août). Malgré un niveau de fréquentation élevé, on constate une baisse de 4 % par rapport à 2011 (idem OT Médoc Océan), qui peut en partie s'expliquer par une météo défavorable, en particulier en juin et juillet.

Les conseillères en séjour ont réalisé 4 031 actes de renseignements. Un effort a donc été porté sur les actes de renseignements, ce qui a permis de maintenir le niveau de contacts de l'année précédente et a même généré une augmentation (+ 3 %), malgré une fréquentation inférieure à 2011.

Origine

La Gironde arrive au premier rang de l'origine des visiteurs, suivie de loin par la Charente-Maritime et la Loire Atlantique. Côté régions, ce sont l'Aquitaine puis l'Île-de-France et la Bretagne qui sont les plus représentées. Ces tendances sont stables par rapport à 2011.

18 % des visiteurs sont d'origine étrangère, ce qui est supérieur à la moyenne départementale. Les visiteurs viennent principalement d'Allemagne, de Grande-Bretagne, des Pays-Bas et de Belgique. En dehors de l'Europe, les États-Unis, le Québec et l'Australie sont les trois premiers pays d'origine des visiteurs venus s'informer au Point Info Tourisme. Ces tendances sont stables par rapport à 2011.

Actions

Expositions sur le thème de l'estuaire



- Les rives de l'estuaire de la Gironde, vues aériennes de Michel LE COLLEN, du 7 avril au 11 mai 2012
- Regards sur le Verrou de l'Estuaire, photos grand format, en partenariat avec le Service de l'Inventaire et du Patrimoine de la Région Aquitaine, du 12 mai au 30 septembre 2012

Opération « Générosité de l'accueil »

- Jeu-concours de juin à septembre (530 bulletins recueillis)
- Journée « généreuse » à la rencontre des touristes sur le port de Lamarque
- En partenariat avec l'Union Départementale des OTSI de la Gironde

Actions pour les hébergeurs du territoire

- Présentation des nouveautés de la saison et remise de documentation
- Tournée de distribution de documentation en fin de saison

Carte touristique



- 1^{ère} édition
- Carte touristique avec itinéraires de découverte : « Architecture des châteaux » et « Patrimoine » réalisés en collaboration avec les Archives Départementales de la Gironde
- 20 000 exemplaires diffusés
- Accueil très positif du grand public et des professionnels (OT, CDT, hébergeurs, cavistes, ...)

Calendrier des châteaux ouverts sans rendez-vous

- 15 châteaux sur 137 sollicités
- Utilisé au Point Info Tourisme, diffusé auprès de tous les hébergeurs du territoire, les OT du Médoc, de Haute Gironde et de Gironde ayant souhaité l'avoir
- Accueil très positif des professionnels (hébergeurs, CDT, OT, ...) et du grand public

Balades commentées pédestres et vélo

- 11 balades en juillet et août 2012
- 150 participants
- Satisfaction : 98 % dont 78 % de très satisfaits (107 questionnaires)
- 4 articles de presse et 1 fichier de + 50 clients

Evènement

Rencontres Estuariennes



- Evènement sur un week-end (28 et 29 avril 2012) organisé en partenariat avec le Conservatoire de l'estuaire de la Gironde sur le thème « à la découverte de l'estuaire et des marais », pour un public familial et local
- Organisation d'expositions, atelier, spectacle pour enfants, film, témoignages, balades commentées, visite de ferme, ...
- 450 personnes sur le week-end malgré un temps pluvieux
- 5 articles de presse

Etude de programmation d'un équipement touristique à Margaux

La Communauté de Communes Médoc Estuaire souhaite se doter d'un bâtiment d'accueil touristique ouvert à l'année et situé sur la commune de Margaux, centrale pour le territoire et dont la notoriété dépasse nos frontières.

Après avoir étudié la faisabilité du projet (2010-2011) et déterminé le lieu d'implantation (2011-2012), place de la Mairie, elle a débuté une étude de programmation en décembre 2012.

Taxe de séjour

La taxe de séjour a été mise en place en juin 2010. Les recettes recueillies sur l'année 2012 sont réinvesties dans les projets « tourisme ».

VII - Petite Enfance

Un service de proximité au service des familles

- un multi accueil sur la commune du Pian Médoc « A Petits Pas » avec une capacité d'accueil de 30 places
- un multi accueil sur la commune de Ludon Médoc « Petits Bouchons » dont la capacité d'accueil est de 30 places également avec 20 places d'accueil régulier et 10 places d'accueil occasionnel.
- Une micro crèche sur Cantenac « Picoti » de 9 places
- Un projet sur la commune de Lamarque de 10 places, qui permettra d'augmenter notre capacité d'accueil soit 79 places.
- Un RAM itinérant qui couvre l'ensemble du territoire avec un poste et demi d'animatrice. Les antennes se situent sur les communes de : Arzac, Le Pian Médoc, Ludon Médoc, Macau, Margaux et Cussac Fort Médoc.

Le fonctionnement des structures

A Petits Pas

Agrément : 30

Jours d'ouverture : du lundi au vendredi

Horaires d'ouverture : 8h-18h

Période de fermeture : une semaine à Noël, et en alternance avec Petits Bouchons une semaine au printemps et 3 semaines d'été soit en juillet soit en août.

Une équipe de professionnelles composée de :

- une puéricultrice directrice
- Deux éducatrices de jeunes enfants, adjointes de direction
- Quatre auxiliaires de puéricultures
- Quatre CAP petite enfance
- Un agent de restauration
- Une apprentie CAP petite enfance

Les Petits Bouchons

Agrément : 20 places en accueil régulier + 10 places en accueil occasionnel

Jours d'ouverture :

L'accueil régulier : du lundi au vendredi

L'accueil occasionnel : les lundi mardi et jeudi pour les enfants de plus de 18 mois

Horaires d'ouverture :

- L'accueil régulier : 8h-18h
- L'accueil occasionnel : 9h-12h30/14h30-17h

Période de fermeture : une semaine à Noël, et en alternance avec A Petits Pas une semaine au printemps et 3 semaines d'été soit en juillet soit en août.

L'accueil occasionnel ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires.

Une équipe de professionnelles composée de :

- une directrice éducatrice de jeunes enfants
 - une infirmière
 - éducatrice de jeunes enfants
 - Trois auxiliaires de puéricultures
 - Quatre CAP petite enfance
 - Un agent de restauration
 - Une apprentie CAP petite enfance
- } adjointes de direction

Picoti

Agrément : 9

Jours d'ouverture : du lundi au vendredi

Horaires d'ouverture : 7h30-18h30

Période de fermeture : une semaine à Noël une semaine au printemps et 3 semaines d'été soit en juillet soit en août. Les périodes de fermeture coïncident avec celles de la structure A Petits Pas, pour une question organisationnelle.

Une équipe de professionnelles composée de :

- Une éducatrice de jeunes enfants référente technique
- Trois CAP Petite Enfance

Le fonctionnement des Relais Assistantes Maternelles

Un RAM itinérant qui couvre l'ensemble du territoire

RAM Arsac

Les temps d'animation : de 9h à 12h

Lundi : Arsac

Mardi : Le Pian Médoc

Mercredi : Ludon Macau

Jeudi : Margaux

Vendredi : Ludon

RAM Cussac

Lundi : Cussac

Mardi : Macau

RAM Arsac

Les temps de permanences sur rendez-vous : de 14h à 18h

Lundi : Arsac

Mardi : Arsac

Jeudi : Arsac

Vendredi : Ludon

RAM Cussac

Lundi : Cussac

Mardi : Macau

Les locaux

Soit des locaux dédiés ou des locaux mutualisés suivant les communes pour organiser les temps d'animation.

Les locaux dédiés :

Arsac
Ludon Médoc
Cussac Fort Médoc

Les locaux mutualisés :

Le Pian avec l'ALSH
Margaux avec l'accueil périscolaire
Macau dans les locaux de l'accueil péri scolaire

Le service Petite Enfance

Le fonctionnement

- Les réunions d'équipe : des réunions mensuelles qui peuvent être communes à l'ensemble du service en fonction des ordres du jour.
- La commission d'attribution des places qui regroupe l'ensemble des directrices des structures, les 2 animatrices de RAM, la coordinatrice Petite Enfance ainsi qu'une personne qualifiée.
- Le conseil de crèche commun aux 3 structures
- Le service de restauration : la livraison des repas enfants s'effectue en liaison froide sur les 2 autres structures
- Le matériel : sur le principe de mutualisation, prêt de matériel, commandes groupées,....
- Les moyens humains : en cas d'absences prévues ou imprévues soutien selon les possibilités les remplacements sont effectués par les agents disponible afin d'assurer la continuité du service.
- Le maintien du fonctionnement du service pendant les périodes de fermeture d'une des structures : les familles ont la possibilité de demander à bénéficier d'une place sur un autre structure si cela est nécessaire.
- Le soutien des équipes dans l'accompagnement des agents en termes d'évolution professionnelle. Deux agents aujourd'hui sont en cours de validation d'acquis d'expérience : une auxiliaire de puériculture est en cour de validation d'éducatrice de jeunes enfants ainsi qu'un agent ayant suivi une formation d'éducateur au canada dont le diplôme n'est pas reconnu en France, employée en tant que CAP Petite Enfance à ce jour.
- Le réseau langage : les réunions sont regroupées afin d'en faciliter l'organisation
- Les passerelles avec les écoles maternelles : chaque structure recense les enfants en fonction de leur commune d'origine et organise avec les écoles concernées une « passerelle » permettant aux enfants de se retrouver dans leur futur environnement scolaire.
- Les actions communes RAM et structures en fonction des projets
- Chaque structure en fonction des projets travaille en étroite collaboration avec les bibliothèques. Cette collaboration peut prendre différentes forme, la proximité étant un facteur déterminant dans ces échanges.

Les intervenants

En fonction des projets les intervenants sont choisis par l'ensemble des équipes. Ils interviennent en général sur les 3 structures.

- Le médecin référent : il assure les visites d'admission pour les enfants intégrant une des structures pour la 1^{re} fois. Il soutient les équipes concernant tous les problèmes d'urgences médicales, par

rapport à la mise en place des protocoles d'administration des médicaments. Il participe également aux réunions de parents et en fonction des besoins à certaines réunions d'équipe.

- La psychomotricienne : elle intervient sur les 3 structures ainsi qu'auprès du RAM dans le cadre d'activités auprès des assistantes maternelles.
- L'animatrice arts plastiques : en fonction des projets et des thématiques il est proposé aux enfants des structures et du Relais Assistantes Maternelles des activités variées ou peinture, collage et modelage permettent des créations artistiques surprenantes.
- Les musiciens : il a été décidé de changer d'intervenant cette année. Une autre façon d'appréhender la découverte des instruments, par une approche plus proche des enfants, et par son implication lors de temps forts avec les familles.

Les points forts de cette année

La micro crèche de Lamarque

Les travaux ont débuté en septembre pour une ouverture programmée fin août 2013, sa capacité d'accueil sera de 10 places. Le nombre total de place sera de 79 places dont les 10 places d'accueil occasionnel sur Ludon Médoc aux Petits Bouchons.

La fête de la Petite Enfance

C'est à Arzac autour de la compagnie Cramoisie que plus de 400 personnes se sont retrouvées, enfants, parents et professionnelles (les équipes des structures et les assistantes maternelles). Ce moment festif c'est terminé autour d'une petite collation un temps propice aux échanges entre parents et professionnelles.

La fête du RAM

Un temps fort pour terminer l'année. C'est à Labarde que de nombreuses familles et enfants accueillis par les assistantes maternelles du territoire se sont retrouvées. Le spectacle sur le thème de l'eau proposé par la compagnie «Circonflex» nous a régalés comme il se doit. On remarque chaque année l'investissement de plus en plus important de la part des assistantes maternelles. Des réunions préalables sont organisées afin de permettre à toutes celles qui le souhaitent de participer activement au bon déroulement de cette journée.

Les sorties

Chaque structure est partie à la rencontre du boulanger du Pian ou de Ludon, certaines ont pu aller goûter le brebis la fromagerie du Pian Médoc, ou participer à des spectacles.

Ces moments d'ouverture sur le mode extérieur nécessitent la participation des familles pour l'accompagnement de leurs propres enfants et nous ne pouvons que nous ravir de leur investissement.

Des temps pour les parents et les professionnels

Deux conférences débats :

- « Lire avec un tout petit » animée par Dominique RATEAU : une centaine de personnes était présente
- « Savoir dire non de la naissance à l'adolescence » animée par le Dr TEBOT de l'école des Parents, 80 personnes y ont assisté.

Mises en place de groupe de paroles avec le soutien de l'école des parents une fois par mois sur la commune de Cantenac a démarré dès le mois de février 2013.

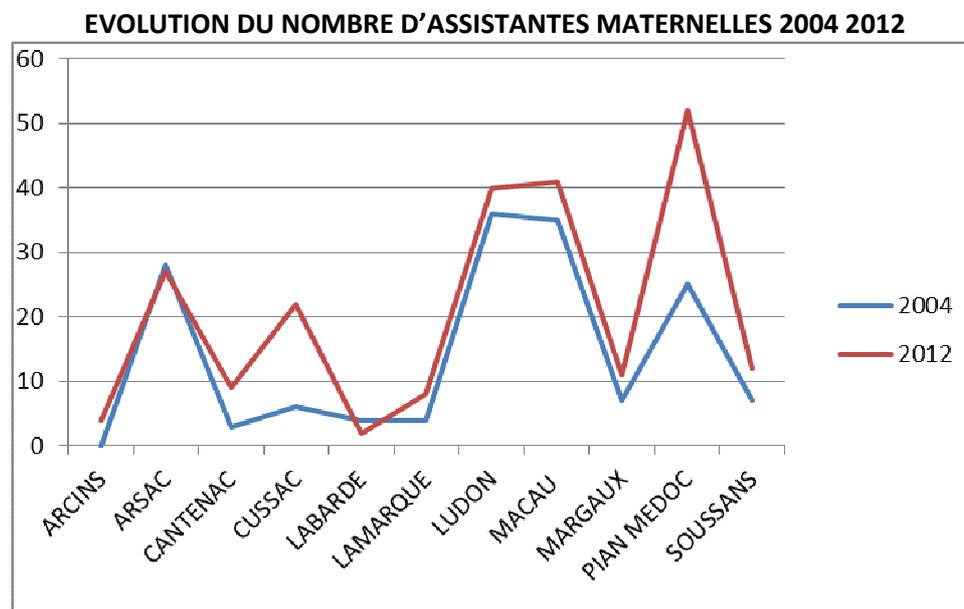
Evolution du RAM de 2004 à 2012

Face à l'évolution du nombre d'assistantes maternelles sur le territoire, il paraît important de faire un point sur le Relais Assistantes Maternelles.

Evolution du nombre d'assistantes maternelles depuis son ouverture :

- 2004 : 155
- 2006 : 185
- 2009 : 204
- 2012 : 230

Nous pouvons constater sur le graphique suivant, l'évolution notable du nombre d'assistantes maternelles par communes, seules 2 communes sont en léger recul, Arzac et Labarde.

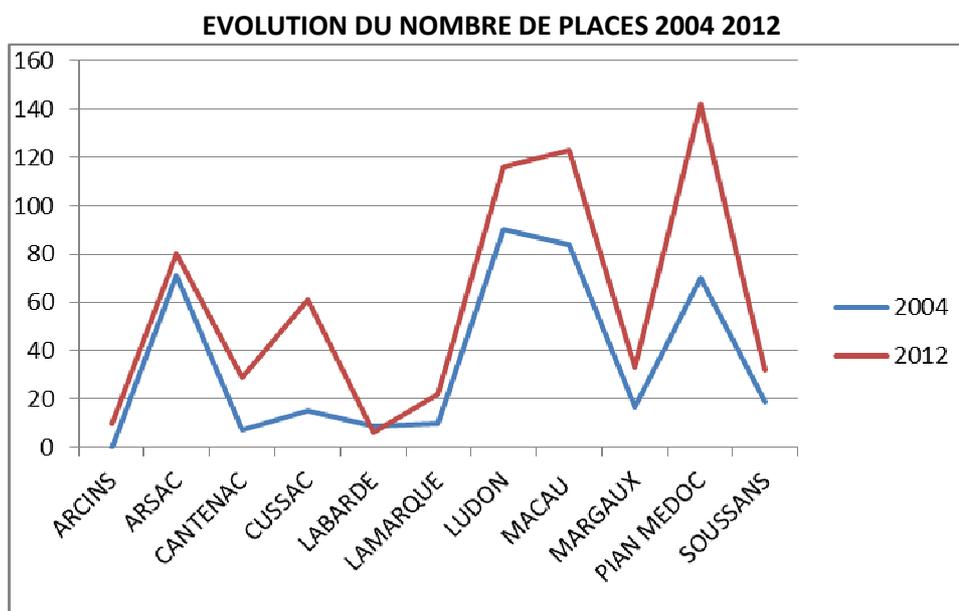


Plusieurs analyses peuvent être faites pour expliquer cette tendance,

- L'augmentation de la population : en 1999, 21 516 habitants, en 2009 23 591 et en 2012, 25 288 ; un territoire attractif de par la proximité de l'agglomération bordelaise encore accessible aux jeunes couples recherchant un 1^{er} achat immobilier.
- D'autre part le développement de l'habitat social dans certaines communes, comme sur la commune du Pian Médoc ou celles de Ludon, Macau et Cussac.
- Il en résulte une population féminine confrontée au chômage pour certaines qui se rabattent sur un métier permettant d'allier vie familiale et vie professionnelle.

L'augmentation de place va de pair avec l'augmentation du nombre d'assistantes maternelles. A cela se rajoute un facteur non négligeable qui est la possibilité d'obtenir un 4^e agrément. Une pratique qui se développe sur notre territoire, sur des demandes ponctuelles de dérogation, permettant de gérer les urgences, mais aussi de façon plus pérenne.

La courbe ci-dessus permet de bien lire cette évolution, cette tendance est particulièrement visible sur la commune d'Arsac où le nombre d'assistantes maternelles n'a pas évolué, 27 contrairement au nombre de places, qui passe de 71 à 80.



Une telle évolution ne peut qu'avoir une incidence sur le fonctionnement du RAM. Il est important de maintenir la qualité de ce service. La fréquentation des assistantes maternelles du nord du territoire depuis l'ouverture de l'antenne de Cussac et de Macau est en nette augmentation, ainsi que les rendez-vous individuels des familles en recherche d'une assistante maternelle.

Il est envisagé, partant de ce constat, d'augmenter le temps de travail de 50% à 80% de l'animatrice intervenant sur le nord de la CdC. Cette augmentation permettra également de repenser plus équitablement la répartition des antennes sur l'ensemble du territoire.

Quelques données chiffrées

TABLEAU DE SYNTHESE SUR LE FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES

	A PETITS PAS					PETITS BOUCHONS					PICOTI		
	2008	2009	2010	2011	2012	2008	2009	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Nb de jours d'ouverture	227	226	225	226	224	227	225	225	226	226	87	226	224
Nb d'enfants inscrits	92	95	92	94	85	99	109	143	115	99	16	24	27
Prix de revient hre/enft	8,14€	8,68€	7,06€	7,63€	8.34€	7,95€	8,04€	7,91€	8,53€	10.52€	6,61€	6,92€	6.90€
Taux occupation annuel	77,6%	73,6%		78,03%	73.66%		74,37%	70.62%	71.81%	72.17%	62.56%	74,77%	76.28%

RAM
ENFANTS FREQUETANT LES TEMPS D'ANIMATION

	ARSAC			CUSSAC			LE PIAN MEDOC			LUDON MEDOC			MACAU			MARGAUX			INTER RAM	TOTAL 2012
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012		
JANVIER	49	86	109		51	36	68	119	101	64	68	42	34	68	106	74	76	56	8	316
FEVRIER	56	26	64		18	32	86	51	74	48	64	44	42	62	61	54	53	42		224
MARS	58	24	75		66	58	89	187	84	55	84	65	39	137	131	46	73	41		265
AVRIL	90	10	47		12	24	36	23	26	46	32	24	31	78	83	54	28	25		122
MAI	76	68	31		97	101	121	210	86	30	11	24	17	111	85	34	95	71		212
JUIN	64	38	45			59	199	26	78	45	42	66	43		124	42	68	84	53	326
JUILLET	33	18	33			16	15	35	29	41	46	24	15		40	50	20	26		112
AOÛT	8						2													
SEPTEMBRE	76	86	51		48	70	67	70	54	51	31	15	12	51	48	86	68	46		166
OCTOBRE	81	51	67	23	39	75	101	55	88	69	54	43	39	70	105	65	43	39	39	276
NOVEMBRE	84	79	71	35	48	43	111	97	50	31	38	44	67	103	87	16	62	78		243
DÉCEMBRE	52	75	61	33	39	82	52	61	57	63	66	67	48	75	83	30	74	47	84	316
TOTAL	727	561	654	91	418	596	947	934	727	543	536	458	387	755	953	551	660	555		2578

Affiché le

Envoyé en préfecture le 02/07/2013
Reçu en préfecture le 02/07/2013

100

RAM / PERMANENCES INDIVIDUELLES

RAM ARSAC	ASSISTANTES MATERNELLES			FAMILLES			AUTRES RENSEIGNEMENTS		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
MOYENS DE CONTACTS									
TELEPHONE+MAIL	329	443	1834	418	568	654	176	142	727
RENDEZ VOUS	110	37	46	145	159	159	40	18	24
TOTAL	439	480	1880	563	727	813	216	160	1561

RAM CUSSAC	ASSISTANTES MATERNELLES			FAMILLES			AUTRES RENSEIGNEMENTS		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
MOYENS DE CONTACTS									
TELEPHONE+MAIL		384	1069		145	137		117	532
RENDEZ VOUS		16	16		46	33		16	6
TOTAL RAM CUSSAC		400	1085		191	170		133	538

TOTAL GENERAL ARSAC+CUSSAC	439	880	2965	563	918	983	216	293	2099
---------------------------------------	------------	------------	-------------	------------	------------	------------	------------	------------	-------------

Envoyé en préfecture le 02/07/2013
 Recu en préfecture le 02/07/2013
 Affiché le



VIII – Aménagement des sites naturels/Valorisation des marais/Chemins de randonnée

La Communauté de Communes Médoc Estuaire a engagé en 2010 une étude de définition et de programmation de l'aménagement terrestre et fluvial de sa façade estuarienne.

Ce premier travail, confié au cabinet Oméga en association avec le cabinet Sogreah, et remis en 2011 a donné lieu d'une part à un diagnostic de chacun des sites tant de la partie terrestre que maritime et, d'autre part à la validation d'un schéma d'ensemble de la façade permettant de dégager des vocations particulières pour chacun des sites portuaires et donc des principes d'aménagement tant fluviaux que terrestres. Il a également permis de faire émerger un concept spécifique d'itinérance et de découverte le long de la façade estuarienne appelé «Route de l'Estuaire ».

Il a été décidé à la suite de cette étude de poursuivre la réflexion de deux manières :

- d'une part en recrutant en 2012 une chargée de mission spécialisée en itinérance afin d'étudier la faisabilité du projet et le finaliser, avec pour objectif principal de disposer pour l'été 2012 d'un circuit complet d'itinérance pédestre et vélo sur l'ensemble de la façade estuarienne, circuit appelé « route de l'estuaire ». Ce projet à vocation touristique devant être conçu de manière à valoriser le patrimoine estuarien notamment les petits ports ; diversifier l'offre de randonnées sur le territoire et enfin sécuriser les espaces ouverts au public.
- d'autre part en réalisant en interne un programme pour chacun des sites à partir des données fournies par les cabinets puis en lançant le recrutement d'une maîtrise d'œuvre complète pour l'aménagement des sites portuaires.

Fin 2012, les groupes de travail « Tourisme » et « Randonnées » réunis ont validé les itinéraires proposés (Itinéraire « La route de l'Estuaire + boucles thématiques) ; le bureau des Vice-présidents a validé la prise en charge du financement des aménagements nécessaires à la valorisation touristique et la mise en sécurité de cette « route de l'Estuaire ».

IX – Voirie

En 2011, compte tenu du montant élevé des travaux à réaliser, le programme de voirie communautaire a été scindé en deux phases : 2011 et 2012.

Les travaux de la phase 2012, réalisés par le groupement EIFFAGE MALLET, ont commencé le 30 juillet 2012 et se sont achevés le 1^{er} novembre 2012, pour un montant global de 1 152 060 € TTC. C'est la société ADDEXIA (maitrise d'œuvre) qui a assuré les études et a veillé à la bonne exécution des ouvrages pour un montant de 52 800€ TTC

Les travaux ont été effectués sur les voies suivantes :

- Chemin de LA DIE (370 625 € TTC)
- Chemin de MALLERET (266 290€ TTC)
- Avenue de LESCLAUSE (515 145 € TTC)

L'avenue de LESCLAUSE et le chemin de LADIE ont ainsi vu leur profil en travers et leur structure calibrés pour accueillir le trafic qu'ils supportaient. Le chemin de MALLERET a bénéficié quant à lui d'une rectification de son profil en long. Le tout fut accompagné de la mise en œuvre d'une couche de roulement confortable et sécurisante pour les usagers.

X – Habitat/PLH/Gens du voyage

Habitat/Programme Local de l'Habitat

Un Comité de Pilotage a été mis en place afin de mieux définir les actions à inscrire dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH). Or, l'obligation d'identifier un programme d'actions détaillé par commune voire par secteur géographique, indiquant notamment le nombre et le type de logements à réaliser, les besoins en foncier pour la réalisation des actions a présenté des difficultés et ce en référence à la Loi Mobilisation pour le Logement et Lutte contre l'Exclusion du 25 mars 2009 qui a instauré ces règles.

En effet, le SCOT de l'agglomération bordelaise n'est toujours pas adopté. Les enveloppes urbaines nécessaires à la définition du foncier disponible dans les Communes n'ont toujours pas été arrêtées.

Il a donc été décidé de surseoir, temporairement, à la réalisation du PLH.

Cependant, les services de l'État ayant toujours indiqué que l'absence de PLH n'avait aucune incidence sur la mise en œuvre d'une OPAH, il a été décidé de lancer l'étude pré-opérationnelle. Celle-ci a été confiée au Cabinet PACT de la Gironde.

Gens du voyage

Aire d'accueil

Cf. rapport d'activité du Syndicat Mixte.

XI – Environnement

Lutte contre le frelon asiatique

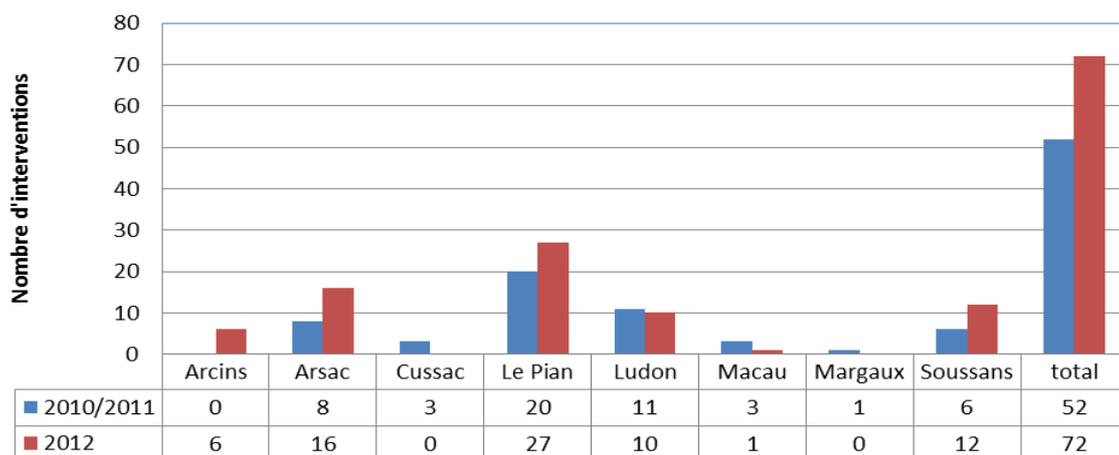
La Communauté de Communes a investi fin 2010 dans du matériel de lutte contre le frelon asiatique (combinaisons de protection, canne télescopique et bouteille d'anhydride sulfureux).

Ce matériel est mis à disposition sur demande des employés municipaux pour la destruction des nids. Une formation à ces interventions a été dispensée par le président du groupement de défense sanitaire des abeilles (GDSA33).

La technique de destruction consiste à percer la partie inférieure du nid au moyen de la canne télescopique et injecter du soufre liquide sous pression. Une fois la destruction chimique du nid effectuée, il est nécessaire de procéder à sa destruction physique, à savoir le faire tomber et le brûler. En effet, le SO₂ endommage l'appareil respiratoire des frelons, cependant les larves qui n'ont pas d'appareil respiratoire, ne sont tuées qu'après destruction du nid par crémation.

Ce matériel permet des interventions jusqu'à 10m. Au-delà les intervenants sont confrontés à la limite de la perche et l'utilisation d'échelles ou de nacelles est nécessaire.

En 2012, 72 interventions ont été réalisées par les services municipaux :



XII – Élimination des déchets

En 2012, 18 335 tonnes de déchets ont été collectées sur le territoire de la Communauté de Communes, réparties comme suit :

- 6002 tonnes d'ordures ménagères,
- 1029 tonnes d'emballages ménagers recyclables,
- 859 tonnes de verre,
- 10 445 tonnes de déchets déposés en déchèteries (dont 8941t à Arsac et 1504t à Cussac).

Le ratio global (740kg/hab./an) a diminué de 0.5% par rapport à 2011. Cependant, la quantité de déchets collectés en déchèteries (421kg/hab./an) reste très élevée par rapport à la performance nationale (190kg/hab./an).

La Communauté de Communes a donc validé fin 2012 le lancement d'une étude d'optimisation de son réseau de déchèteries afin de réaliser un diagnostic du service actuel, analyser les besoins et obtenir des propositions d'optimisation et d'aménagement. Elle sera confiée à un bureau d'études début 2013.

La Communauté de Communes a attribué fin 2011 une mission de maîtrise d'œuvre au bureau d'études PRIMA AQUITAINE pour la réalisation d'un nouvel équipement de transfert des déchets à Arsac, répondant aux normes en vigueur. Les missions d'avant-projet et projet se sont déroulées sur la première moitié de l'année et ont permis de recenser de façon exhaustive l'ensemble des besoins pour ce nouvel équipement (type de bâtiment, nombre de trémies, portique de radioactivité, aire de lavage, pont bascule, ...) ainsi que d'élargir le périmètre d'études à l'intégration d'une aire de stockage des bennes de déchèterie et à la rénovation du bâtiment existant pour une meilleure intégration du site dans l'environnement. Le projet d'aménagement a été validé en septembre. Le marché de travaux a été attribué en décembre. Les travaux débuteront en février 2013.

Un projet d'implantation de conteneurs enterrés a été lancé en 2012. Quatre communes (Arsac, Le Pian, Ludon et Macau) se sont portées volontaires pour une phase « test » d'implantation ; les objectifs principaux étant de :

- contribuer à l'amélioration du cadre de vie (suppression des regroupements inesthétiques de bacs/pallier au manque de place pour le stockage des bacs dans les logements exigus en centre bourg)
- réduire le nombre de camion de collecte sur les routes (bacs de grande contenance)
- apporter aux usagers une solution complémentaire d'évacuation des déchets (en cas de surplus ponctuels, odeurs en période estivale, ...).

Un marché de fourniture a été attribué en décembre à l'entreprise PLASTIC OMNIUM. Les travaux d'implantation auront lieu en 2013.

XIII – Portage des repas

La Communauté de Communes a livré 11467 repas durant l'année 2012 sur 9 communes de son territoire, répartis ainsi :

COMMUNES	BENEFICIAIRES	NOMBRE DE REPAS LIVRÉS
ARSAC	9	1878
LE PIAN MEDOC	16	4272
MACAU	1	46
LABARDE	1	359
LUDON MEDOC	3	654
SOUSSANS	4	1185
CANTENAC	4	758
CUSSAC	7	1681
MARGAUX	2	634

En janvier 2012, un premier véhicule frigorifique avec le logo de la CdC a été livré. Début avril 2012 un second véhicule frigorifique est venu compléter le parc et ainsi, un deuxième livreur a commencé les livraisons sur les communes du nord.

Depuis septembre, la Communauté de Communes a pris à son compte, en lieu et place de la Perception, l'édition et l'envoi des factures, à la demande des personnes âgées. Le décalage trop grand entre l'envoi de la facture et le mois de livraison était un facteur de perturbation.

Un panel d'usagers est invité régulièrement à assister aux réunions avec la société MEDIREST afin de pouvoir faire part de leurs motifs de satisfaction ou d'insatisfaction. Dans ce cadre, plusieurs enquêtes ont été menées afin d'être au plus près des besoins des consommateurs.

Enfin, notre prestataire offre un gâteau pour les anniversaires des personnes âgées et des menus pour le réveillon de Noël et du nouvel an ont été proposés.

ANNEXE 1 – Organigramme au 31 décembre 2012

